

Les origines de la maison Lamontagne éclaircies grâce à la dendrochronologie

*Yan BOULANGER¹
Dominique ARSENEAULT
Pierre RIOUX*

La région du Bas-Saint-Laurent s'est dotée au cours des siècles d'un riche patrimoine bâti. Attestant d'un rigoureux passé, ces bâtiments témoignent de la force, du courage et de la détermination de colonisateurs n'ayant que le désir de développer une région aux multiples ressources. On remarque au cours des dernières années un engouement particulier pour la mise en valeur et la protection de ce patrimoine bâti dans la région. On a qu'à penser à la restauration de la maison Gauvreau à Rimouski ainsi que l'acquisition de la maison Louis-Bertrand à L'Isle-Verte par l'Université du Québec à Rimouski². Malheureusement, l'absence de documents notariés relatifs à la construction de nombre de ces bâtiments ancestraux complique les recherches historiques concernant la date précise de leur construction et maints événements d'importance historique qui y sont associés sont relégués dans l'ombre.

Les origines de la maison Lamontagne, un mystère historique

Située à Rimouski-Est, la maison Lamontagne constitue un trésor architectural qui fut longtemps ignoré. Cette maison constituerait vraisemblablement le seul témoignage architectural du régime français dans la région du Bas-Saint-Laurent³. La maison Pichet de l'île d'Orléans et la maison Lamontagne représentent d'ailleurs les seuls bâtiments québécois⁴ toujours existant construits selon la technique dite de colombage pierroté⁵. Ce procédé de construction daterait d'ailleurs du Moyen Âge et aurait été importé par les premiers colons venus de Normandie. La technique consiste à ériger une construction de pièces verticales dont l'espace plus

ou moins régulier entre chacune est comblé par un mélange de mortier et de pierraille⁶. Étant donné l'unicité architecturale et historique du bâtiment, il devenait impératif au ministère des Affaires culturelles de le décréter monument historique en 1974. En 1976, ce même ministère s'en porta acquéreur et s'engagea à le mettre en valeur⁷.

Jusqu'à présent, les spéculations entourant la date de construction du bâtiment ne pouvaient que se concentrer sur certains faits historiques connus, étant donné l'absence d'actes notariés confirmant hors de tout doute le moment exact de sa construction⁸. La période se situant entre 1744 et 1791 fut avancée comme étant celle où se déroula fort probablement cette construction. Cette hypothèse se base sur la date de mariage de Basile Côté et Marie-Agnès Lepage (1744), petite-fille du premier seigneur de Rimouski, à qui la terre où est aujourd'hui érigée la maison Lamontagne fut léguée. Le décès du dernier membre du couple soit celui de Mme Lepage en 1791 constitue vraisemblablement la date extrême de sa construction⁹. Qui plus est, on note que la technique de construction de la maison, à savoir le colombage pierroté, fut abandonnée en Nouvelle-France vers le milieu du XVIII^e siècle présumant qu'une telle architecture ne pouvait protéger des rigueurs de l'hiver canadien¹⁰. C'est probablement à la suite de ces constats que la famille Lepage opta d'ailleurs pour la technique de pieu sur sole afin d'ériger une annexe du côté est de la maison vers 1810. On ne pouvait alors que se résoudre aux conjectures quant à la détermination de la date d'érection de ce bâtiment qui, pourtant, possède

une valeur historique inestimable pour la région et témoigne de ses origines.

Un outil de datation efficace: la dendrochronologie

Utilisant les anneaux annuels de croissance des arbres, la dendrochronologie peut constituer un outil très efficace permettant la datation de matériel ligneux. Contrairement aux techniques de datation au radiocarbone (¹⁴C), la dendrochronologie possède l'avantage de déterminer à l'année près plusieurs événements historiques qu'ils soient d'origine paléocologique, climatique ou architecturale dans la mesure où ceux-ci s'inscrivent dans le patron de croissance de l'arbre. Ainsi, en déterminant la période de vie des arbres ayant servi à la confection de matériel artistique ou encore à la construction de bâtiments ancestraux¹¹, la dendrochronologie permet par le passé d'élucider leur origine. Cette science multidisciplinaire pouvait alors être d'une aide significative à la résolution du problème historique relatif à la construction de la maison Lamontagne.

Le principe

Chaque année, l'arbre produit un anneau de croissance dont la largeur varie en fonction des conditions climatiques régionales. Par exemple, des années pluvieuses peuvent se traduire par de larges anneaux de croissance chez l'arbre alors que durant des années de sécheresse, l'arbre produit de minces anneaux de croissance. En considérant que le signal climatique est le même dans une région donnée, les arbres provenant de cette région devraient réagir de façon similaire

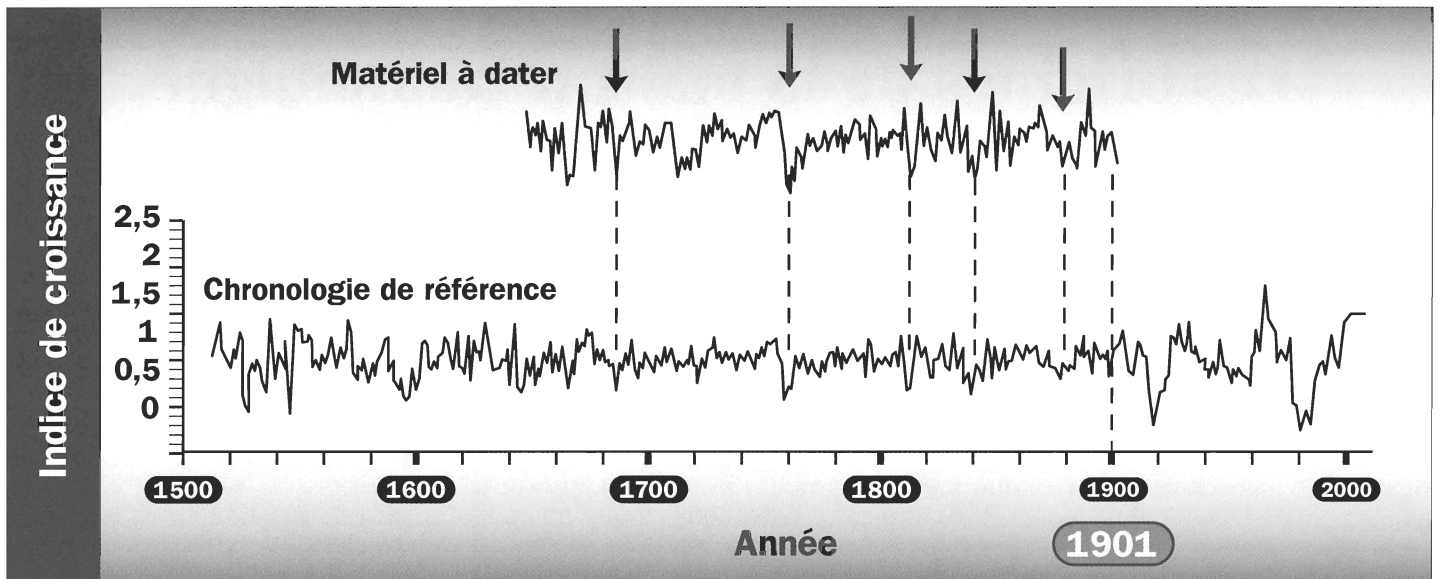


Fig. 1 Illustration de la méthode de datation. Le patron de croissance du matériel à dater est mesuré et comparé à celui d'une chronologie de référence déjà datée; ici la chronologie de référence s'étale de 1513 à 2002. Lors de la comparaison des patrons de croissance, on remarque qu'il y a des années diagnostiques (flèches noires pleines et lignes pointillées) qui se présentent sur les deux patrons de croissance. Ces années particulières aident beaucoup à la datation du matériel. Elles permettent d'en déduire que dans ce cas, l'échantillon possède son dernier cerne de croissance en 1901 (flèche pointillée).

aux variations interannuelles du climat et posséder un patron de croissance semblable. Par conséquent, la datation d'un bâtiment par la dendrochronologie s'effectue en faisant correspondre (en «interdatant») le patron de croissance d'arbres ayant servi à la confection d'une pièce de construction de la maison (ex.: une poutre de colombage, un cadre de fenêtre, une planche) à un patron de croissance régional (chronologie de référence) dont on connaît l'étendue temporelle (fig. 1). Cette période permet d'établir la période de vie de l'arbre à l'année près et ainsi le moment où il fut coupé pour être utilisé dans la construction du bâtiment. Habituellement, puisque les espèces arborescentes ne réagissent pas toujours de façon similaire au climat régional, la datation des poutres provenant d'espèces différentes est effectuée séparément.

La méthode

Pour mesurer le patron de croissance de ces arbres, il faut d'abord extraire des échantillons ligneux des poutres à l'aide d'instruments appropriés permettant de préserver le caractère structural du bâtiment. Qui plus est, étant donné le

caractère patrimonial unique et la vocation muséale de la maison Lamontagne, un nombre réduit de poutres sont susceptibles d'être échantillonnées. Par conséquent, un nombre limité d'échantillons purent être récoltés à l'intérieur de poutres supportant la toiture de même que dans quelques-unes utilisées pour la confection du colombage pierroté et des murs de l'annexe.

Dans le présent cas, les échantillons furent prélevés sous forme de carottes de 5 mm de largeur grâce à une sonde forestière de type Pressler (fig. 2) et ce, au nombre de un ou deux par poutre. Si la situation le permettait, ceux-ci furent récoltés préférentiellement à un endroit où subsistait l'écorce ou encore où la poutre présentait une surface lisse témoignant de la présence du dernier anneau de croissance. Cette pratique avait comme premier objectif de déterminer l'année de la coupe des arbres ayant été utilisés dans la confection des poutres et par déduction, la construction du bâtiment. Mentionnons cependant que le piètre état de préservation de certaines poutres compliqua davantage l'extraction de même que le repositionnement des fragments d'échantillon en raison de leur éclatement.

Par la suite, chaque échantillon fut apposé et collé sur un support de bois. Un papier à sabler à grains fins fut utilisé de manière à mettre en évidence les anneaux de croissance. La dimension de chacun de ces anneaux fut déterminée sous une loupe binoculaire à une précision de 0,01 mm grâce à un micromètre relié à un ordinateur personnel. Les patrons de croissance de chaque arbre furent interdatés entre eux de manière à produire une seule série de croissance, dite chronologie flottante, laquelle fut comparée à une chronologie de référence.

Au moment de l'analyse, il n'existait pas de chronologies de référence régionales permettant l'interdatation du matériel ligneux provenant de la maison Lamontagne. Ainsi, les échantillons furent plutôt datés à partir de chronologies de référence produites ultérieurement lors d'autres études à caractère dendrochronologique effectuées dans la région au laboratoire de dendroécologie de l'UQAR. Ainsi, les poutres de cèdre furent datées à l'aide d'une chronologie développée à partir d'échantillons provenant de la seigneurie Nicolas-Riou¹² alors que les pièces d'épinette le furent à partir d'échantillons dendroarchéologiques



Fig. 2 Échantillonnage d'une poutre de grange à l'aide d'une sonde Pressler

provenant de l'église de Saint-Fabien et d'une vieille grange de cette localité¹³.

Résultats

En tout et pour tout, ce sont 52 échantillons provenant de 38 poutres qui furent prélevés. Un nombre égal de poutres de thuya (*Thuja occidentalis* L.) et d'épinettes (*Picea* sp.) furent récoltées soit 19. L'identification anatomique du bois permet d'affirmer que la totalité des pièces de colombage et de pieux sur sole sont faites de thuya tandis que l'ensemble des pièces échantillonnées provenant du grenier (sablière, chevrons et montants) furent équarries à partir de fûts d'épinette.

Étant donné la disparité existant au niveau du degré de préservation entre les deux espèces, il fut beaucoup plus difficile d'interdater avec succès les échantillons d'épinette. Ainsi, il ne fut possible de dater que huit poutres d'épinettes soit 42,1 % de l'ensemble des échantillons de cette espèce, alors que ce taux s'élève à près de 89,5 % chez le thuya.

De tous les échantillons provenant de la maison Lamontagne, seuls dix semblent présenter le dernier cerne de croissance (fig. 3). De ce nombre, quatre sont localisés

dans le colombage de même que dans les pieux sur sole alors que six d'entre eux proviennent de poutres situées à l'intérieur du grenier. Lorsque l'on considère seulement les échantillons provenant de la partie en colombage pierroté, il appert que deux différentes périodes de coupe peuvent être dégagées, l'une se situant entre 1743 et 1745, l'autre au cours de la période 1788-1790. La période 1743-45 semble d'ailleurs consistante pour la plupart des échantillons récoltés dans le grenier à l'exception de la sablière dont la coupe fut datée à 1783. La majorité du colombage date au plus tard de 1743, la plupart des échantillons ne possédant pas le dernier cerne de croissance étant antérieurs à cette époque. Toutefois, quelques pièces de colombage, soit celles supportant les coins nord-est, nord-ouest et sud-est, de même qu'une autre se situant sur un des murs semblent contemporaines des autres qui y sont pourtant adjacentes. Les périodes de vie de ces dernières s'étendent

jusqu'entre 1783 et 1790, deux d'entre elles exhibant un dernier cerne de croissance en 1788 et 1790 respectivement. D'un autre côté, seul un échantillon provenant de la partie faite de pieux sur sole démontre la présence du dernier cerne de croissance, lequel fut daté à 1819.

Discussion

L'absence de notaire résidant à Rimouski avant 1820-25¹⁴ compliqua grandement les recherches couvrant la période de 1724 à 1791 lors des premières investigations historiques concernant la maison Lamontagne. Qui plus est, les documents datés de cette période contiennent très peu de détails relatifs à la construction ou la simple présence du bâtiment sur le lot concerné. Par contre, J.-C. Lefebvre¹⁵ rapporte que le document *Aveu et dénombrement des fiefs de Rimouski et de la rivière Métiis avec une terre en censive* rédigé en 1724 ne fait état d'aucun bâtiment construit sur le lot 85 de Rimouski-Est, lot où est aujourd'hui érigé la

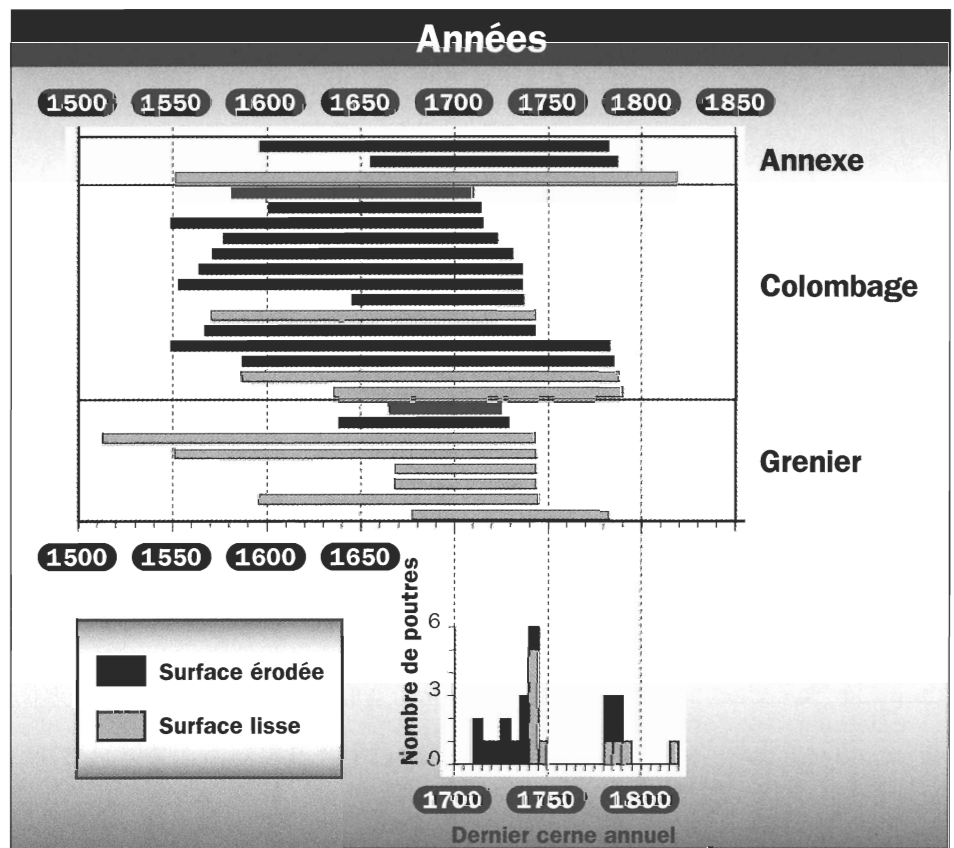


Fig. 3 Période de vie mesurée pour chacun des échantillons datés provenant de la maison Lamontagne. Qui plus est, le nombre d'échantillons présentant le dernier cerne de croissance en fonction du temps est présenté au bas de la figure.

maison Lamontagne. À la lumière de ce document, il fut donc convenu que la construction de ce bâtiment ne pouvait être antérieure à cette date. En 1744, à l'occasion du mariage de sa fille, Marie-Agnès, le seigneur Pierre Lepage de Rimouski lui donne une terre qui correspond en partie aujourd'hui au lot 85. Par conséquent, les estimations historiques considèrent ce moment comme étant l'époque la plus plausible concernant la date de construction du bâtiment. De plus, les historiens conviennent que la technique du colombage pierroté n'étant pas adéquate pour notre climat, elle fut rapidement abandonnée, soit vers le milieu du XVIII^e siècle¹⁶. Cette affirmation appuyait ainsi l'idée d'une construction s'étant effectuée dans la première moitié de ce siècle.

À la lumière des résultats obtenus lors de notre étude, nous sommes en mesure de dégager deux dates pouvant potentiellement correspondre à la construction de la maison Lamontagne. En effet, les analyses dendrochronologiques provenant des échantillons du grenier, à l'exception de la sablière nord, de même que de plusieurs poutres utilisées pour le colombage suggèrent une construction qui s'effectua au plus tard en 1745. De ces poutres, celles présentant le dernier cerne de croissance indiquent une coupe en 1743 et 1744 tandis qu'une seule possède un dernier cerne de croissance en 1745. Toutefois, un nombre non négligeable de pièces de colombage (cinq) possèdent des périodes de vie s'étendant au-delà de cette date, deux d'entre elles présentant un dernier cerne de croissance en 1790 et 1788 respectivement. On constate de plus que l'année 1783 semble correspondre à la coupe du fût d'épinette utilisé afin de constituer la sablière nord.

Deux hypothèses peuvent être suggérées afin d'expliquer à quelle époque se déroula la construction de la maison Lamontagne: 1) le bâtiment fut construit vers 1744-45 et rénové une ou plusieurs fois ultérieurement; 2) le bâtiment fut construit vers 1790 à partir de quelques poutres provenant d'un ou plusieurs bâtiments qui y étaient adjacents. Dans le premier des cas, la construction de la maison se serait

déroulée l'année du mariage de Marie-Agnès Lepage et Basile Côté (1744)¹⁷ et/ou l'année suivante. En raison de détériorations, quelques rénovations purent être effectuées en 1790 avec l'installation d'une nouvelle sablière sur le côté nord (coupée auparavant, 1783, et pouvant provenir d'un autre bâtiment), et par la disposition de quelques pièces de colombage. Ces rénovations purent d'ailleurs se terminer à la suite du décès du dernier membre du couple toujours vivant à cette époque¹⁸, soit celui de Marie-Agnès Lepage en 1791¹⁹. À cause d'un appauvrissement général de la famille seigneuriale, ce serait d'ailleurs à cette époque (1790) que quelques héritiers Lepage vendent leur part de la seigneurie de Rimouski à un certain Joseph Drapeau²⁰. Toutefois, l'hypothèse d'une construction vers 1744 se heurte à deux écueils majeurs. La première concerne la réelle capacité d'une maison en colombage pierroté d'être rénovée aussi facilement. L'absence de document historique attestant la faisabilité d'une telle entreprise nous réduit ainsi aux conjectures. Dans un second temps, Nadeau²¹ mentionne que les pièces de bois utilisées dans la construction de la maison «*proviendraient probablement d'une maison de même type qui était sur le même lot ou dans le voisinage*». Considérant cette possibilité, une construction en 1744-45 devient incertaine et il serait plus juste dans ce cas de considérer également la prochaine hypothèse.

Cette hypothèse suggère ainsi une construction vers 1790-91, les pièces provenant vraisemblablement d'un ou deux bâtiments, l'un construit vers 1744-45 (probablement par le couple Lepage et Côté) et peut-être d'un second construit en 1783 (il est à noter que la pièce datant de 1783 put être coupée en cette année et être utilisée que beaucoup plus tard soit hypothétiquement lors d'une construction en 1790-91). Cette construction a pu ainsi se dérouler à la suite du décès de Mme Lepage, sous la propriété de sa fille, Geneviève Côté (1749-1840), laquelle acquiert le lot et la maison à ce moment²². Cette hypothèse sous-entend que l'utilisation du colombage pierroté se poursuivit au-delà de la

conquête britannique (1763). Toutefois, cette technique de construction fut abandonnée très peu de temps après cette date, étant donné que l'annexe de la maison, en pieux sur sole, fut datée ici à 1819, soit un peu plus tard que les précédentes estimations (1810)²³. La construction de cette cuisine d'été s'effectua alors que Geneviève Côté était toujours propriétaire de la maison. À cette époque, cette femme résidait en compagnie de son neveu, André Côté (1776-1861) ainsi que de son épouse, Marie Claire Ruest (1782-1855), et leurs enfants. Ce furent probablement ces derniers qui participèrent à la construction de l'annexe, André Côté étant chargé de mettre en valeur la concession de sa tante, celle-ci étant déjà relativement âgée (70 ans)²⁴.

* * *

L'obtention de matériel dendrochronologique permet d'élaborer deux hypothèses relatives à la date de construction de la maison Lamontagne. En effet, la première d'entre elles suggère une construction vers 1744-45 suivie de rénovations subséquentes vers 1790 tandis que la seconde propose que cette maison fut construite vers 1790-91 à partir de pièces provenant de bâtiments adjacents. Jusqu'à présent, il est pratiquement impossible de trancher entre les deux hypothèses. Des investigations dendrochronologiques supplémentaires seraient inutiles dans la résolution de ce problème historique étant donné qu'un échantillonnage déjà relativement complet fut entrepris ici. Malgré l'incertitude régnant toujours au sujet de la date exacte de la construction de la maison Lamontagne, le matériel dendrochronologique récolté lors de cette étude apporte des éléments nouveaux à ce sujet. Toutefois, bien des recherches historiques demeurent à être complétées afin de pouvoir déterminer hors de tout doute la date exacte d'érection de ce bâtiment.

Remerciements

Les auteurs remercient la Fondation de l'UQAR pour l'aide financière ainsi que monsieur Malenfant pour sa précieuse collaboration.

Notes

- 1 Les auteurs oeuvrent au Département de biologie, chimie et géographie de l'UQAR. Yan Boulanger travaille aussi pour l'entreprise Dendrolab de Rimouski.
- 2 Quelques édifices d'intérêt au niveau du patrimoine bâti sont répartis un peu partout dans le Bas-Saint-Laurent. Nous en nommons ici quelques exemples: l'église de Saint-André-de-Kamouraska (la plus ancienne de la région), la grange-étable octogonale de Saint-Fabien.
- 3 Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, 860 p.
- 4 Rémi Lavoie mentionne que seulement quatre autres habitations de ce type sont encore présentes en Amérique dont ces deux édifices au Québec. Rémi Lavoie, «La maison Lamontagne: une habitation, une histoire», *L'Estuaire* 22 (2), 1999, p. 15.
- 5 M. Lessard et G. Vilandre, *La maison traditionnelle au Québec*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1974, 493 p.
- 6 Rémi Lavoie, *op. cit.*
- 7 Louise Nadeau, «La maison Lamontagne», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 9, nos 2-5, 1983. Rémi Lavoie, *op. cit.*
- 8 J.-C. Lefebvre, *La maison Lamontagne de Rimouski-Est*, Comité du patrimoine de la maison Lamontagne, 1977.
- 9 Louise Nadeau, *op. cit.*
- 10 Louise Nadeau, *op. cit.* M. Lessard et G. Vilandre, *op. cit.*
- 11 F. H. Schweingruber, *Tree rings: basics and applications of dendrochronology*, Boston, Kluwer Academic, 1988, 276 p.
- 12 C. Sorel, *Impacts des perturbations anthropiques du XX^e siècle sur deux forêts du Bas-Saint-Laurent (Québec)*, mémoire de maîtrise en gestion de la faune et de ses habitats, UQAR, 2004, 45 p.
- 13 Y. Boulanger et D. Arseneault, «Spruce budworm outbreaks in eastern Quebec over the last 450 years», *Can. J. for. Res.*, 2004, 34: 1035-1043.
- 14 Les notaires André Alliez et Jacques Colin desservent de façon plus ou moins régulière Rimouski au XVIII^e siècle. Ces notaires furent actifs respectivement entre 1749-1760 et 1780-1792. Au XIX^e siècle, John Heath travailla quelque peu à Rimouski avant de se fixer plus dans la région de l'Isle-Verte. Jacques Reeves, un des notaires pionniers à Rimouski, fut actif à partir de 1834. Source: Jean-Marie Laliberté, *Index des lieux de résidence et de pratique: des commis... des gardes-notes... des greffiers... des tabellions... autres et des notaires 1621-1991 ainsi que les lieux de dépôt de leurs minutiers avec leurs cotes aux A.N.Q.*, Montréal, Jean-Marie Laliberté, 1991, p. 409.
- 15 J.-C. Lefebvre, *La maison Lamontagne de Rimouski-Est*. Comité du patrimoine de la maison Lamontagne, 1977.
- 16 R. Lavoie, *op. cit.* Louise Nadeau, *op. cit.* M. Lessard et G. Vilandre, *op. cit.*
- 17 Le contrat de mariage de Marie-Agnès Lepage et Basile Côté est inscrit au greffe du notaire Barolet le 27 septembre 1744.
- 18 Marie-Agnès Lepage décède le 30 mai 1791. La sépulture est inscrite au registre de Saint-Germain-de-Rimouski le premier juin 1798.
- 19 Louise Nadeau, *op. cit.* J.-C. Lefebvre, *op. cit.*
- 20 J.-C. Lefebvre, *op. cit.*
- 21 Louise Nadeau, *op. cit.*
- 22 Louise Nadeau, *op. cit.* Rémi Lavoie, *op. cit.* J.-C. Lefebvre, *La maison Lamontagne de Rimouski-Est*. Comité du patrimoine de la maison Lamontagne, 1977.
- 23 R. Lavoie, *op. cit.*
- 24 J.-C. Lefebvre, *op. cit.*